

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'innovation

Arrêté du 22 MAI 2020
modifiant l'arrêté du 25 novembre 2019 relatif à la désignation des membres nommés au
conseil national des universités

La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,

Vu le décret n°92-70 du 16 janvier 1992 relatif au conseil national des universités ;
Vu l'arrêté du 19 mars 2010 fixant les modalités de fonctionnement du conseil national des universités ;
Vu l'arrêté du 25 novembre 2019 relatif à la désignation des membres nommés au conseil national des universités,

Considérant des désistements de membres nommés par l'arrêté susvisé et des compléments de nomination à effectuer,

Arrête :

Article 1er

L'annexe I relative à la nomination des membres titulaires du collège des professeurs du conseil national des universités est ainsi modifiée :

Section 04 :

Supprimer :

Monsieur Michel MANGENOT

Ajouter :

Monsieur Thomas LINDEMANN

Section 10 :

Supprimer :

Monsieur Pascal DETHURENS

Ajouter :

Madame Véronique GELY

Section 19 :

Remplacer « Madame » Dominique MARCHETTI par « Monsieur »

Section 22 :

Supprimer :

Madame Maryline CRIVELLO

Ajouter :

Madame Nathalie RICHARD

Section 25 :

Supprimer :

Madame Magalie FROMONT RENOIR

Section 28 :

Supprimer :

Monsieur Philippe PAREIGE

Section 31 :

Ajouter :

Monsieur Christophe LEGER

Section 34 :

Supprimer :

Monsieur Olivier MOUSIS

Section 65 :

Supprimer :

Monsieur Michel SAMSON

Ajouter :

Monsieur Gilles SALBERT

Section 68 :

Supprimer :

Monsieur Franck BRIGNOLAS

Article 2

L'annexe II relative à la nomination des membres titulaires du collège des maîtres de conférences du conseil national des universités est ainsi modifiée.

Section 26 :

Supprimer :

Madame Guillemette CHAPUISAT

Ajouter :

Madame Anaïs CRESTETTO

Monsieur David GONTIER

Section 32 :

Supprimer :

Madame Caroline FELIX

Ajouter :

Madame Patricia MERDY

Article 3

L'annexe III relative à la nomination des membres suppléants du collège des professeurs du conseil national des universités est ainsi modifiée.

Section 04 :

Ajouter :

Monsieur Eric DARRAS
Monsieur Daniel MOUCHARD

Section 10 :

Supprimer :

Madame Véronique GELY

Section 13 :

Ajouter :

Monsieur Régis GAYRAUD
Madame Pascale MELANI
Monsieur Serge ROLET

Section 20 :

Ajouter :

Madame Emma AUBIN-BOLTANSKI
Monsieur Erwan DIANTEILL
Monsieur Albert DOJA
Madame Isabelle RIVOAL

Remplacer « AZEVE » par « AZEVEDO »

Section 22 :

Supprimer :

Madame Claire BARBILLON
Madame Nathalie RICHARD
Madame Birte WASSENBERG

Ajouter :

Monsieur Alain CHATRIOT
Madame Taline TER MINASSIAN

Section 31 :

Supprimer :

Monsieur Christophe LEGER

Section 32 :

Ajouter :

Madame Sylvie FERLAY-CHARITAT

Section 64 :

Supprimer :

Madame Claire ROSSI

Ajouter :

Madame Véronique BLANQUET
Madame Sandrine BOSCHI
Monsieur Thierry GIARDINA

Section 65 :

Ajouter :

Madame Catherine MURA

Section 68 :

Supprimer :

Monsieur Yves DESDEVISES

Section 70 :

Supprimer :

Monsieur Stéphanie SIMONIAN

Section 72 :

Supprimer :

Madame Catherine Florence JAMI

Ajouter :

Monsieur Gregory CHAMBON

Madame Isabelle QUEVAL

Article 4

L'annexe IV relative à la nomination des membres suppléants du collège des maîtres de conférences du conseil national des universités est ainsi modifiée.

Section 22 :

Ajouter :

Monsieur Quentin DELUERMOZ

Madame Hélène TRESPEUCH

Section 26 :

Supprimer :

Madame Anaïs CRESTETTO

Monsieur David GONTIER

Section 32 :

Supprimer :

Madame Patricia MERDY

Ajouter :

Monsieur Cyril CADIOU

Madame Hélène CATTEY

Monsieur Fabien DUBOIS

Section 60:

Supprimer :

Monsieur Fabrice BOLAERS

Section 65 :

Ajouter :

Monsieur Thierry CLAVEL

Madame Emmanuelle PLANUS
Monsieur Damien SEYER

Section 72:

Ajouter :

Madame Sara FRANCESCHELLI

Article 5

Les annexes prévues aux articles 1, 2, 3 et 4 du présent arrêté sont publiées sur le site GALAXIE (<https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cnu.html>) du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Article 6

Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Fait le **22 MAI 2020**

Pour la ministre et par délégation,
Le directeur général des ressources humaines,

V. SOETEMONT

